



Communiqué de presse de l'UIRR – 28.02.2005 Stagnation du trafic – Direction conjointe



Développement du trafic

Lors de sa séance du 23 février à Bruxelles, le Conseil d'Administration de l'UIRR a pris connaissance des chiffres provisoires concernant le développement du trafic 2004. Tandis que le transport international non accompagné de caisses mobiles, conteneurs et semi-remorques a pu enregistrer une hausse de 5 % et que le transport national a lui aussi augmenté, les envois de route roulante ont nettement diminué. D'une part, l'élargissement de l'UE a affranchi le transport routier des contingents imposés jusqu'alors aux échanges avec les nouveaux Etats membres. D'autre part, la réglementation des écopoints en Autriche a été supprimée. En outre, alors que le transport routier international est pratiquement libéralisé – tout camion autorisé dans un Etat membre peut effectuer des transports sur l'ensemble du territoire communautaire -, la libéralisation ferroviaire n'en est dans les faits qu'à ses débuts. Le développement déséquilibré des conditions-cadre de la route et de celles du rail ont conduit à un retour de trafic du Transport Combiné (TC) vers la route. Ceci s'est particulièrement fait ressentir dans le secteur de la route roulante, dont la diminution du trafic a légèrement dépassé les gains en transport non accompagné. Les chiffres détaillés seront publiés en juin, à l'occasion de la présentation des statistiques européennes consolidées à l'Assemblée Générale de l'UIRR.

Etant donné que seules de faibles augmentations ont pu être enregistrées au cours des dernières années, l'UIRR estime que l'objectif de doublement du TC d'ici 2010 énoncé par la Commission dans son Livre Blanc se trouve menacé si des mesures spécifiques ne sont pas adoptées.

Direction conjointe

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de restructurer la direction générale de son Bureau de Liaison de Bruxelles à partir du 1^{er} mars 2005 autour de deux pôles :

- un pôle interne, confié à Monsieur Martin Burkhardt (jusqu'à présent directeur général adjoint), dont les activités porteront principalement sur la gestion des groupes de travail, les projets et l'administration de l'UIRR, et
- un pôle externe, assuré par Monsieur Rudy Colle, qui se consacrera à la promotion générale du Transport Combiné et à la défense des intérêts des sociétés-membres de l'UIRR auprès des Autorités politiques et des Fédérations concernées par un développement harmonieux des transports en Europe.

Par cet aménagement de son organisation, l'UIRR entend continuer à répondre avec efficacité aux défis posés par ce secteur vital pour les économies qu'est le transport et le convaincre par toutes voies utiles des atouts du TC.



Martin Burkhardt



Rudy Colle